

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET DE BEAUX ARTS

Tous les ouvrages français et étrangers

Rue de Lorraine

PARAISANT LE DIMANCHE

dont il est envoyé 2 exemplaires

à Monaco (Principauté)

sont annoncés dans le journal.

ABONNEMENTS :

UN AN	12 francs
SIX MOIS	6 "
trois mois	3 "

Pour l'étranger en les frais de poste en sus.

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, directeur de musique du Conserv. imp. et direc. du Comptoir général des compositeurs rue du F. Poissonnière, 11
à Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours.
à l'AGENCE DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

INSERTIONS :

ANNONCES	25 cent la ligne
RÉCLAMES	50 "

On traite de gré à gré pour les autres insertions

Les abonnements comptent du 1er et du 15 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non lusés ne sont pas rendus.

ACTES OFFICIELS.

Le Prince, par ordonnances en date du 14 février dernier a fait, dans l'ordre de St-Charles, les nominations suivantes :

Grands Croix : S. E. le comte Guillaume de Taubenheim. Grand Ecuyer de S. M. le Roi de Wurtemberg ;

S. E. le baron Emile de Maucler, ministre secrétaire d'Etat de S. M. le Roi de Wurtemberg.

Commandeur : M. François N'aussena Maire de la ville de Nice.

Officier : M. le comte César de Beroldingen Lieutenant-colonel, Aid.-de-camp de S. M. le Roi de Wurtemberg.

Chevaliers : M. Jean Baptiste Muratore Capitaine de la Garde-Nationale de Monaco ;

M. Théophile Bellando, adjoint au Maire de la ville de Monaco ;

M. Henri Métivier, professeur au Prytanée Impérial Militaire de la Flèche, auteur de l'ouvrage intitulé : *Monaco et ses Princes*.

Le Prince par Ordonnance en date du 14 février dernier, a promu au grade d'officier de l'ordre de St-Charles, M. le baron Edouard Imberty, Président du Conseil d'Etat, Gouverneur Général, *par interiu*, de la Principauté, etc.

Monaco, le 1er Mars 1863.

Sous ce titre « des Casinos » une feuille spéciale très accréditée, la *Revue des Eaux*, a commencé la publication d'une série d'articles dans lesquels elle traite avec tous les développements qu'elle comporte cette question si intéressante, et, disons mieux, si importante pour l'avenir des stations thermales.

Partant de ce principe que « les villes d'Eaux n'ont pas seulement pour mission de guérir, mais qu'elles doivent intéresser, distraire et amuser » ; principe qui florissant dans les thermes d'Outre Rhin a fait la fortune et la vie d'un grand nombre de villes, ce journal commence par établir que la faveur dont jouissent depuis quelques années les villes thermales, les bains de mer, les stations d'hiver, sous le rapport thé-

rapeutique et au point de vue des déplacements de villégiature ; le nombre plus considérable, chaque année, des malades et des touristes qui les visitent, imposent aux propriétaires des établissements [de bains (municipalités, sociétés en commandite ou anonymes, simpl. s particuliers) des obligations nombreuses pour attirer et retenir les étrangers en leur offrant, tous les plaisirs et toutes les distractions en leur pouvoir.

Il se produit, du reste, un grand mouvement dans ce sens ; mouvement qui donne raison à l'auteur de l'article dont nous parlons ; de notre côté, nous avons nous même un puissant argument à invoquer en faveur des assertions qu'il émet, c'est l'exemple qui se trouve sous nos yeux, exemple vivant, si nous pouvons nous exprimer ainsi. L'auteur insiste sur la création de vastes Casinos et il cite à l'appui Vichy qui par suite de la transformation de la Société des Eaux en Société anonyme, va posséder un vaste établissement de ce genre, les municipalités de Bagnères de Luchon et des Eaux-Bonnes qui ont, dans le même but, voté des sommes consi-

FEUILLETON DU JOURNAL DE MONACO.

Comment les paysans russes se vengent des mauvais traitements de leur Seigneur

Meurtre de la famille Loubof. (*)

M. Loubof, propriétaire d'un village de la province de Vladimir, était un gentilhomme très entiché de ses prérogatives nobiliaires ; le paysan n'était à ses yeux qu'une bête de somme dont il se servait pour cultiver ses terres.

Lorsqu'il s'exprimait en français, il semblait apprécier les idées de réformes adoptées par tous les pays civilisés de l'Europe ; mais quand il parlait le russe, sa langue naturelle, la nature moscovite revenait au galop, ce n'était plus qu'un boyard drapé orgueilleusement dans son despotisme seigneurial.

M. Loubof était bon père et bon époux ; mais d'un service difficile et très cruel envers ses domestiques et ses paysans ; aussi était-il généralement détesté de ses vassaux et de ses serviteurs qui supportaient avec impatience la chaîne de leur esclavage.

Enfin, un jour, fatigués des punitions corporelles auxquelles ils étaient journellement condamnés, les paysans de M. Loubof formèrent le projet de se débarrasser de leur persécuteur.

Les plus hardis, bravant les tortures du Knout, se mirent à la tête du complot, et, comme d'après leurs idées religieuses, il leur répugnait de répandre le sang d'un chrétien, il fut décidé que l'on brûlerait M. Loubof.

Or, donc, pendant une sombre nuit d'automne, à un signal convenu, cinquante paysans entourèrent sans bruit la maison seigneuriale qui était construite en charpente, selon l'usage du pays. Des tas de paille furent placés devant les portes et devant les fenêtres, et l'on y mit le feu instantanément.

En un clin d'œil le bâtiment fut enveloppé dans un épais tourbillon de flammes et de fumée ; l'incendie se communiqua d'abord au toit, qui était en planches de sapin, et pénétra bientôt dans l'intérieur avec une intensité effrayante.

Cependant, au milieu de l'embrasement général, et comme par un hasard providentiel, une petite fenêtre avait été oubliée, et cette fenêtre était précisément celle de la chambre des quatre enfants de Mme Loubof, dont le plus jeune était encore au berceau.

On pense bien qu'aux premiers cris d'alarme cette malheureuse mère eut d'abord la pensée de sauver ces chères petites créatures. Aussi, n'écoulant que son instinct maternel, elle se précipita dans la chambre de ses enfants qui, grâce au ciel, n'était pas encore envahie par le feu. Alors, les prenant à tour de rôle, et suivie de la nourrice qui portait le plus jeune, elle s'élança par l'étroite fenêtre, et alla retomber entre deux tas de paille enflammée ; heureusement la maison n'avait qu'un rez-de-chaussée, et la courageuse mère roula sur le sol, sans être aperçue des paysans groupés devant la façade de la demeure seigneuriale.

Tandis que cette scène émouvante se passait du côté du jardin et que la pauvre femme, aidée de la nourrice, trouvait un refuge derrière un mur qui la séparait de l'incendie, un drame épouvantable attirait tous les habitants du village dans la rue sur laquelle donnait le perron de la maison, qui vomissait la flamme et la fumée par toutes ses fenêtres embrasées.

M. Loubof, les cheveux hérissés, les yeux hors de leur

(*) Ce récit est extrait de l'ouvrage de M. Achille Lesrelin, intitulé : *Les paysans russes, leurs usages, mœurs, caractère, religion, superstitions, et des droits des nobles sur leurs serfs*.

dérables ; plus près de nous enfin, Nice, qui par la voix de la France Méridionale, réclame à son tour un Casino.

C'est, qu'en effet, les étrangers aiment à retrouver dans les stations thermales ou de bains de mer les plaisirs qu'ils ont abandonnés dans les villes dont leur position ou leurs goûts font leur résidence habituelle. Avons-nous besoin de dire, sans pour cela faire tort le moins du monde à la magnificence du climat ou à la beauté des sites qui peuvent attirer et séduire les touristes, avons-nous besoin de dire que c'est au Casino qu'ils aiment à se retrouver, au Casino qui en leur offrant un centre élégant de réunion, leur procure avec les plaisirs de la conversation, les attraites des concerts ou les joies des bals et des fêtes.

Monaco peut montrer avec orgueil le vaste et magnifique Casino que l'administration nouvelle vient d'achever et d'ouvrir sur le pittoresque emplacement des Spélugues, en face d'un horizon immense où le regard est perpétuellement charmé ; pendant que beaucoup de villes thermales réclament à grands cris la création ou l'achèvement des Casinos, Monaco, plus heureux, peut offrir aux touristes ses riches et belles salles de bal et de concerts, ses salons de jeu et de lecture si vastes et si grandioses et aux dames le plus élégant et le plus coquet foyer de conversation qu'elles puissent rêver.

NOUVELLES LOCALES

Lundi dernier, LL. AA. RR. le Prince et la Princesse de Wurtemberg se sont rendus à

o bite, les vêtements en feu, les traits défigurés, venait de se précipiter tout-à-coup sur le seuil de son château prêt à s'écraser sur sa tête.

Un cri de surprise et d'effroi sortit des rangs des spectateurs à l'apparition inattendue du malheureux qu'ils croyaient étouffé dans les flammes. Les plus acharnés reculèrent épouvantés à la vue de ce noir fantôme qui se dessinait sur le jeune roge à re des langues de feu qui formaient le fond de ce terrible tableau.

Pourtant M. Loubof, à peine arrivé sur le perron, s'élança avec la force que donne le désespoir, et vint rouler aux pieds de la foule, en se débattant dans des douleurs atroces. Ses chairs se carbonisaient sous ses vêtements réduits en amador, ses cheveux étaient brûlés jusqu'à la racine sur le sommet de sa tête, sa bouche contractée éternuait ; c'était affreux à voir !

Mais la vengeance des paysans de M. Loubof était loin d'être accomplie. Ces esclaves, si cruellement maltraités par leur maître, se souvenaient de leurs tortures et les représailles ne devaient pas s'en tenir là.

Deux hommes de haute stature et d'une force herculéenne s'approchèrent de M. Loubof. L'un d'eux, le regardant sans pitié, lui dit d'une voix sinistre : « Je suis Iliu Parloritché que tu as rové de coups !... que Dieu prenne ton âme ! » — L'autre par son lui dit à son tour : « Je suis Dmitri-Ivanovitché, dont tu as déchiré le dos à coups de baguettes !... que la volonté du ciel s'accomplisse ! »

Et quand ils eurent prononcé ces paroles, les deux paysans saisirent leur maître, l'un par les bras l'autre, par les pieds, puis ils le lancèrent dans la fournaise, sans qu'aucun des spectateurs s'opposât à cet acte de barbarie.

Quant à Mme Loubof, elle était restée blottie derrière le pan de mur qui l'abritait entre les charbons enflammés que le vent éparpillait dans les airs.

Deux de ses enfants s'étaient endormis sur ses genoux, le plus jeune était pendu au sein de sa nourrice et l'aîné, à peine âgé de sept ans, se tenait immobile à ses

Nice, auprès de S. M. le Roi Guillaume et sont revenus à Monaco le surlendemain.

Dimanche 22 février, à 9 heures du soir, il y a eu au Palais une grande réception dans les appartements récemment inaugurés.

Nous lisons dans le *Messenger de Nice* du 26 février :

Les travaux de la gare provisoire sur la place des Phocéens, marchent sensiblement, grâce à l'intelligente volonté des ouvriers, et à l'énergique impulsion, qui leur est donnée.

Le briquetage est à peu-près terminé ; la charpente destinée à recevoir la couverture avance ; la pose du parquet s'opère avec rapidité.

On s'occupe, rue Chauvain, du nivellement du local destiné à l'installation des remises et écuries destinées aux omnibus et aux chevaux pour desservir le trajet de Nice à Cagnes. Cette installation, faite en galandage, sera terminée avant peu.

Samedi dernier sont arrivés à Cannes vingt-cinq wagons chargés du solde de tous les appareils télégraphiques, dont le placement se poursuit avec la plus grande activité.

Demain jeudi, une locomotive avec Bracke partira des Arcs pour se rendre à Cagnes dans l'après-midi afin de prendre les ingénieurs chargés de faire les épreuves sur la nouvelle section et particulièrement sur les ponts métalliques du Reyran, de l'Argentière et de la Grande Siagne.

côtés.

Une fois le premier danger passé, la pauvre mère, entourée de ses enfants remuait le ciel d'avoir échappé à un aussi grand péril. Le calme renaissait peu à peu dans son âme, en songeant que son mari n'aurait qu'une perte d'argent à déplorer. Hélas ! l'infortunée était loin de penser que l'incendie avait été allumé par des mains criminelles, et que, victime d'une terrible vengeance, le père de ses enfants était mort dans les flammes.

Pendant le temps s'écoulait ; le silence de la nuit n'était interrompu que par le pétilllement du feu et le bruit des poutres embrasées qui s'écrasaient avec fracas dans la vaste fournaise.

Jusqu'alors aucun des domestiques du château ne s'était offert à la vue de Mme Loubof. Elle avait cru d'abord que son mari les retenait pour chercher à maîtriser la violence de l'incendie ; puis, inquiète de ne pas savoir ce qui se passait, elle jeta un regard furtif par dessus le mur qui l'abritait, et vit, à sa grande surprise, la foule compacte des habitants du village qui semblaient plutôt assister à un feu de joie qu'à un sinistre.

— Nourrice ! qu'y a-t-il ? s'écria Mme Loubof en saisissant le bras de la villageoise.

Celle-ci baissa les yeux et ne répondit pas.

— Tu me caches un mystère ! repartit vivement Mme Loubof ; parle ; je le veux ; je te l'ordonne !

— Maîtresse, vous êtes perdue ! dit la nourrice après un moment d'hésitation.

— Comment !... que veux-tu dire ?

— Oui, maîtresse, vous êtes perdue, vous et vos enfants !... Ils ont juré d'exterminer votre famille... Je suis sûre qu'ils vous cherchent...

— Serait-il vrai ! oh ! non ; tu mens !

— Tenez, reprenez votre enfant, ajouta la villageoise en sanglotant ; ça me ferait trop de chagrin de le voir périr dans les flammes !

— Et tu me quittes ; malheureuse ! tu abandonnes lâchement ta maîtresse !

Vendredi, un poids morts d'au moins 300 mille kil., composé de wagons, rails, ballasts, agira pendant huit heures consécutives sur le pont de la Siagne.

Samedi, l'épreuve se continuera avec des poids roulant : un train composé de deux locomotives pesant ensemble avec leurs tenders 120 mille kil., et de wagons portant chacun 12,000 kil., en nombre suffisant pour couvrir une travée, parcourra de nouveau la voie avec des vitesses successives de 20 à 35 kilomètres à l'heure.

Une seconde épreuve avec deux machines pesant chacune, avec leur tender, 35 tonnes au moins, et de wagons comme dans un train ordinaire de voyageurs, parcourra de nouveau la voie avec des vitesses successives de 40 et de 70 kilomètres à l'heure.

Aussitôt ces épreuves terminées, une commission au sein de laquelle sont appelés les ingénieurs de contrôle, examinera le voie ferrée des Arcs à Cagnes et en fera la réception.

A. ALZIARY DE ROQUEFORT.

CHOSSES ET AUTRES

On raconte dans les salons mille anecdotes sur Mgr Morlot.

Nous en citerons quelques-unes, dit madame de Rotival dans sa dernière causerie de *l'Illustrateur des dames*, à qui nous empruntons l'anecdote suivante :

La nourrice garda le silence et reprit l'enfant. — Je t'en conjure, nourrice, fit Mme Loubof ; dis-moi la vérité ! qu'est devenu mon mari ?

— Dame ! votre mari...

— Eh bien !

— Votre mari... il était cruel envers ses paysans... on a dû le jeter dans le feu.

— C'est impossible ! exclama la jeune femme avec désespoir, les misérables n'ont pas osé attenter à la vie de leur seigneur !

Puis, après quelques instants donnés à sa douleur, elle dit à la paysanne qui pleurait sur le triste sort réservé à sa maîtresse :

— Et tu m'as caché cet affreux complot, nourrice, le ciel t'en punira !... Tu savais qu'on en voulait à ma vie et à celle de mes enfants et tu ne m'en as pas prévenu !... t'ai-je jamais fait de mal pour désirer ma mort ?... Du moins, s'il faut que je périsse, sauve mes enfants !

— Eh bien ! je vous sauverai... La nuit est sombre ; il n'y a pas de temps à perdre ; suivez-moi.

Les deux femmes, chargées chacune d'un enfant et suivies des deux autres, s'étaient déjà glissées jusqu'au bout du mur pour sortir du village, lorsque deux hommes, les mêmes que nous avons vus si impitoyables envers leur seigneur, leur barrèrent tout-à-coup le passage.

— Mort à la femme de notre tyran ! s'écria l'un des deux en enlevant dans ses bras Mme Loubof.

— Mort aux louveteaux ! répondit l'autre, en se saisissant des trois jeunes enfants.

Malgré les supplications et les larmes de Mme Loubof, ces deux hommes se dirigèrent vers le lieu de l'incendie et précipitèrent la mère et les enfants dans le brasier.

Quant à la paysanne, elle profita de ce moment pour cacher son nourrisson dans une chaumière éloignée, et lui seul survécut à sa malheureuse famille.

ACHILLE LESTRELIN,
Vice-président de l'Union des poètes.

« A un diner chez un haut personnage, l'archevêque était placé à côté de M. de Rothschild.

« On vint à parler de religion. Judas, dit le prélat, était un esprit faible plutôt qu'un scélérat consommé... il vendit le Christ bien plus par vanité que par esprit de lucre...

« C'est vrai, dit le baron, et la preuve, c'est qu'il jeta les deniers, prix du sang, dans un champ.

« Au lieu de les placer à intérêt, répondit le bon archevêque,

« Le fait est, fit M. de Rothschild, que seulement à cinq pour cent, après dix-huit cents ans, il y aurait de quoi rendre tous les Juifs millionnaires.

« Monsieur le baron, reprit le prélat, ils n'ont pas besoin pour cela de l'argent mal acquis.

Deux écoliers, francs étourdis, après s'être égarés dans une promenade, arrivèrent dans une ferme mourant de faim. On se hâta de les mettre à table et on leur servit de la soupe brûlante. L'un d'eux se brûla immédiatement au point de verser des larmes.

— Qu'as-tu donc à pleurer? demanda l'autre en riant.

— Hélas! répondit le patient, je viens de me rappeler que j'ai perdu ma grand'mère à la même date, il y a 12 ans.

L'autre le crut sur parole, et se mit à manger sans précautions. Même aventure, mêmes pleurs versés.

— Qu'as-tu donc à faire la grimace, demanda à son tour le premier.

— J'enrage de ce que le diable ne t'a pas emporté, il y a 12 ans, avec ta grand'mère.

Un de nos grands médecins est mort en disant :

— La médecine n'est bonne à rien ! Et en laissant un demi-million de fortune.

Son fils unique, à qui l'on demandait si l'anecdote était vraie :

— Je ne sais pas comment mon pauvre père a pu dire une semblable parole, répondit-il, lui qui m'a laissé cinq cent mille preuves de l'utilité de la médecine.

Un troisième clerc de notaire, qui, par l'entremise d'une femme que nous nommerons Mme Michel, a commencé son mariage au bal de l'Opéra, papillonnait jeudi dernier au festival des Délas-Com, autour d'une grisette équivoque.

— Mais, monsieur, disait Désirée, je ne sais si... je ne vous connais pas.

— Madame, fit le galantin, je suis un homme posé, je suis notaire de canton !

— Oh ! la, la ! oh ! la, la ! j'aurais dû m'en douter à votre air chinois.

Nous recommandons à nos lectrices, un abonnement pour 1863 à la *Mode Illustrée*, dont MM. FIRMIN DIDOT sont les éditeurs. L'intérêt de sa rédaction, son instruction toute morale, la beauté et l'exactitude des gravures qui accompagnent le texte, font de la *Mode illustrée* un des journaux de famille les plus recherchés et les plus utiles. La *Mode illustrée* paraît cinquante deux fois dans l'année. On s'abonne à l'administration, rue Jacob, n. 56. Paris, le prix est 3 fr. 50 c. pour un trimestre. Pour pouvoir mieux apprécier le journal, un numéro quelconque est envoyé *franco et gratis* à toute personne qui en fait la demande, par lettre affranchie, au bureau du journal, rue Jacob, n. 56.

EDMOND DELIÈRE — Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivée du 21 au 27 Février 1863.

ST-TROPÉZ.	b. Caroubier, c. Laurenti,	vin
GÈNES.	b. Miséricorde, c. Marcenaro,	m. d.
	id. b. Elvire, c. Ferro,	id.
NICE.	b. v. Palmaria, c. Imbert,	id.
	id. b. Providence, c. Gazzolo,	id.
	id. b. v. Palmaria, c. Imbert,	id.
FNNALE.	b. Assomption, c. Molinello,	charbon
NICE.	b. St-Jean Baptiste, c. Martino,	m. d.
	id. b. v. Palmaria, c. Imbert,	en lest
MENTON.	b. Albatros, Mangano,	id.
NICE.	b. Providence, c. Gazzolo,	m. d.
MENTON.	b. St-Antoine, c. Palmaro,	en lest
NICE.	b. v. Palmaria, c. Imbert,	id.

Départs du 21 au 27 Février 1863.

MENTON.	b. Caroubier, c. Laurenti,	en lest
CANNES.	b. Miséricorde, c. Marcenaro,	m. d.
MENTON.	b. Elvire, c. Ferro,	id.
NICE.	b. v. Palmaria, c. Imbert,	en lest
	id. b. Providence, c. Gazzolo,	m. d.
	id. b. v. Palmaria, c. Imbert,	en lest
	id. b. v. Palmaria, c. Imbert,	en lest
ONEGLIE.	b. St-Jean Baptiste, c. Martino,	charbon
NICE.	b. v. Palmaria, c. Imbert,	m. d.
MENTON.	b. Albatros, c. Mangano,	en lest
ST-REMO.	b. Providence, c. Gazzolo,	m. d.
MENTON.	b. St-Antoine, c. Palmaro,	id.
NICE.	b. v. Palmaria, c. Imbert,	oranges
		en lest

CAFÉ DE LA PAIX

Tenu par M. P. Neri

RUE DE L'ÉGLISE



Consommations de premier choix — Jeu de Billard.

HOTEL DE FRANCE

Tenu par Noghes

Rue du Tribunal, à Monaco.

Chambres garnies au jour et au mois.

Table d'hôte à 6 heures

Vins étrangers et du pays.

Prix Modérés

ON DEMANDE

UN APPRENTI POUR L'IMPRIMERIE



BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 21 AU 27 FÉVRIER 1863.

DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ETAT del'atmosphère	VENTS	DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ETAT del'atmosphère	VENTS
	8 HEURES	2 HEURES	6 HEURES				8 HEURES	2 HEURES	6 HEURES		
21 Février	12 0	14 1	12 2	beau	nul	25 Février	12 1	13 6	12 0	beau	nul
22 id.	11 2	14 0	11 5	id.	vent	26 id.	11 2	13 0	12 2	id.	nul
23 id.	10 5	12 4	12 0	id.	nul	27 id.	10 9	11 9	11 0	id.	nul
24 id.	11 4	13 3	10 9	id.	id.						

SAISON D'HIVER
1862-63

BAINS DE MONACO

SAISON D'HIVER
1862-63

OUVERTS TOUTE L'ANNÉE.

Les BAINS DE MER DE MONACO peuvent être classés parmi les établissements d'Hydrothérapie de premier ordre.

CERCLE DES ETRANGERS

Le CERCLE DES ETRANGERS, situé au centre d'un jardin magnifique dominant la mer, est pourvu de tout le confort et de toutes les distractions désirables.

Salons de Conversation, de Lecture, et de Jeux.
Nouveaux Hôtels et Appartements confortablement meublés,
Restaurants. — Prix modérés

FÊTES, BALS, CONCERTS, EXCURSIONS.

ITINÉRAIRE DE PARIS A MONACO

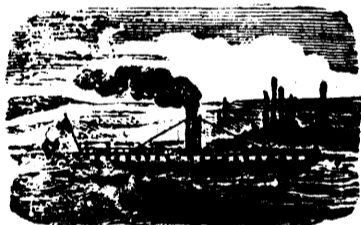
De Paris à Nice par le chemin de fer. — Départ de Paris à 8 heures du soir. Arrivée à Nice 30 heures après.

De Paris aux Arcs en chemin de fer, des Arcs à Nice — voiture.

Autre itinéraire — De Marseille à Nice, par bateau à vapeur. — Départ de Marseille tous les mardis, mercredis, jeudis, vendredis, et samedis à 8 heures du soir. Arrivée à Nice à 8 heures du matin, —

De Nice à Monaco, par Omnibus, — et bateau à vapeur.

OMNIBUS — (A NICE - Bureau des Messageries Générales, Hôtel des Etrangers, — A MONACO, - Place du Palais.)



PALMARIA

BATEAU A VAPEUR, faisant le Service Régulier de Nice à Monaco et retour, dans la même journée.

DÉPART DU PORT DE NICE, TOUS LES JOURS A MIDI — RETOUR A NICE, dans la soirée.

OMNIBUS

et voitures à volonté entre Menton et Monaco, tous les jours.
Bureau à Menton — Hôtel des Quatre Nations — A Monaco, Rue de Lorraine.

HOTEL & RESTAURANT DE RUSSIE.

TENU PAR MAUREL (HIPPOLYTE)

Place du Palais, à Monaco, (Principauté)

APPARTEMENTS, & CHAMBRES MEUBLÉS TABLE D'HOTE

A 5 heures 1/2 du soir.

Un CAFÉ-RESTAURANT est attaché à l'Établissement.

REMISE ET ECURIE

HOTEL MEUBLÉ

Rue de Lorraine et Place de la Visitation.

Cet hôtel, situé entre le Cercle des Etrangers et le Jardin Public, vient d'être nouvellement restauré et meublé.
Appartements, Chambres garnies, — Excellente exposition. — Vue agréable.

HOTEL BELLEVUE

Rue des Briques.

GRANDS ET PETITS APPARTEMENTS MEUBLÉS
CHAMBRES GARNIES.

Sa position en plein midi, son délicieux jardin planté d'orangers et de citronniers, ses vastes terrasses d'où l'on découvre un immense et magnifique horizon, tout recommande ce nouvel Hôtel à MM. les Etrangers.

GRAND HOTEL DU CERCLE

TENU PAR LALA FILS.

Déjeuners et Dîners à la Carte, Table d'hôte

APPARTEMENT ET CHAMBRES MEUBLÉS
PRIX MODÉRÉS

Rue de Lorraine à Monaco, (Principauté)

Imprimerie du Journal de Monaco, rue de Lorraine.